Unir les coopératives

Mettre en place tous les outils nécessaires afin d'encourager l'interco-opération entre les associations et les coopératives de toutes tailles à l'échelle régionale, nationale et internationale



Rassembler les coopérateurs

L'un des principaux points forts de mouvement coopératif tient à sa portée mondiale. Les conférences mondiales et régionales de l'Alliance rassemblent les coopérateurs désireux d'apprendre, de discuter et de créer un réseau.

L'événement phare des entreprises coopératives, le Sommet International, s'alterne d'une anné sur l'autre avec la conférence mondiale.

La conférence mondiale de l'Alliance est expressément pour les membres de cette dernière et s'appuie sur la pensée et les actions coopératives – parce que les coopératives sont les entreprises qui placent les personnes au premier plan.

L'Alliance consolide et augmente son chiffre d'adhésion

Au 31 décembre 2015, l'Alliance comptait 290 membres provenant de 96 pays, dont 46 membres associés. En 2015, 21 nouveaux membres ont rejoint l'Alliance. 14 Membres ont quitté l'Alliance. Ceci correspond à un taux de croissance de 25% (partant d'un chiffre de base de 218 en 2008). En 2015, l'Alliance a accueilli 9 nouveaux pays membres, le chiffre de pays-membres se voyant réduit de 4. L'Alliance est fière de représenter dès à présent des coopératives de 100 pays.

Unir les coopératives sous une identité commune coopérative mondiale

les outils dont elles ont besoin pour développer leur identité coopérative. La marque mondiale coopérative, lancée en 2013, permet aux coopératives d'être reconnues en tant que chefs d'entreprise durables. Ajouter ".coop" au site internet et à l'adresse électronique d'une coopérative est le moyen le plus rentable de donner un coup de pouce à votre présence en ligne et de vous mettre en rapport avec des

L'Alliance fournit aux coopératives



Renforcer notre présence sur la scène internationale et promouvoir notre identité coopérative fondée sur la responsabilité sociale et le développement durable.



tels que le Business 20, où les entreprises internationales formulent des recommandations aux dirigeants du G20. Notre adhésion au B20 renforce le message selon lequel les coopératives contribuent à la création d'une société plus juste, plus inclusive, plus durable et plus Forte des travaux accomplis avec les Nations Unies, l'Alliance est parvenue à être reconnue dès lors que l'Agenda 2030 pour le

"Nous reconnaissons le rôle des différents acteurs du secteur privé, qui vont des micro-entreprises au multinationales en passant par les coopératives"

L'Alliance a également obtenu une représentation permanente au sein du Conseil des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards Council).

développement durable fait référence aux coopératives en ces mots :

La promotion continue des coopératives destinée aux dirigeants mondiaux, dans des organes politiques nouveaux et existants, posera les jalons pour que les coopératives puissent jouer un rôle important dans le cadre du développement économique, social et environnemental au cours des 20 prochaines années.



Outil fondamental pour la sensibilisation, l'élaboration de politiques, la promotion et la recherche, le World Cooperative Monitor est devenu la principale source de données sur les coopératives et les mutuelles les plus importantes dans le monde. La dernière édition du Monitor a indiqué que les 300 coopératives les plus importantes généraient un chiffre d'affaire de 2,6 trillions de dollars américains. De nouveaux éléments apparaissent chaque année – le Monitor de 2016 contient une analyse des structures du capital utilisé pour les 300 coopératives les plus importantes dans le monde.

Leader les coopératives dans le développement d'affaires

Fournir aux coopératives la première campagne mondiale de marketing

Une campagne mondiale de marketing – intitulée Un monde meilleur maintenant – est à disposition de toutes les coopératives du monde entier. Il s'agit d'une boîte à outil servant à promouvoir l'identité des coopératives et visant à sensibiliser les personnes vis-àvis des coopératives. La compagne est née de la Table ronde des coopératives, un groupe de travail et d'experts de l'Alliance composé des dirigeants des coopératives primaires. La campagne est hautement personnalisable. Les coopérateurs du monde entier sont invités à utiliser la boîte à outils de la campagne, et notamment les vidéos et les modèles promotionnels de mise en page.

Développer les coopératives

Le mouvement coopératif s'affirme en tant que leader reconnu en matière de développement économique, social et environnemental. L'Alliance vise à favorise le développement des coopératives et à les aider à grandir et à s'épanouir au sein de la nouvelle économie mondiale.

Le Plan d'action, le plan pour une décennie des coopératives

Actuellement dans la deuxième

phase de son développement, le plan d'action continue à préparer le mouvement coopératif à exploiter les tendances émergentes, telles que l'économie collaborative et l'émergence de modèles de plateforme d'entreprise. Il permettra également de mieux comprendre la démutualisation des coopératives et d'en identifier les signes avantcoureurs. L'accès au capital reste bien évidemment un obstacle important au développement des coopératives. Le plan d'action est pour nous l'occasion de mieux comprendre comment les modèles de solidarité peuvent contribuer à maximiser la manière dont les coopératives réinvestissent les dollars dans le mouvement.

S'engager en faveur d'un partenariat avec la société civile

Fort de presque dix ans de ravail de promotion réalisé par Bruxelles, un accord de partenariat pour un programme mondial de développement afin de renforcer la présence du secteur coopératif dans le monde entier a été lancé entre l'Alliance et la Commission Européenne fin 2015.

Ce partenariat vise à renforcer la capacité de l'Alliance coopérative internationale à représenter et à promouvoir le modèle coopératif sur la scène du développement international et, par conséquent, de renforcer le développement des coopératives dans le monde entier.

Créer un cadre juridique propice aux coopératives

Pour se développer, les coopératives ont besoin d'un environnement juridique propice – et les gouvernements doivent être convaincus qu'un secteur coopératif sain est bénéfique pour la société ainsi que pour l'économie.

Le rapport sur les activités commerciales des coopératives de l'Alliance indique comment une économie coopérative locale et vitale renforce l'égalité, la bonne gouvernance et la démocratie. Il plaide en faveur de la création de lois propices aux coopératives et promeut une économie saine et coopérative.

Résoudre les principales questions des coopératives

Afin de guider les travaux en matière de capital du Plan d'action, l'Alliance a créé la Commission d'experts.

Les travaux de cette dernière arrivent

à un moment où les normes et les valeurs qui ont étayées notre système économique mondial sont remises en question – notamment les convictions concernant le rôle et la définition de capital. En tant que mouvement, les coopératives ont l'occasion de faire entendre leurs voix et leurs perspectives, alors que le monde est à la recherche de modèles économiques alternatifs qui soient équilibrés et durables.

Faisant suite au sondage de 2014 sur le capital coopératif, la problématique du capital de 2015 pour les coopératives va au-delà des instruments pour examiner le capital du point de vue des valeurs et des principes coopératifs.







Message du Directeur général **Charles Gould**

Chers Membres,

Les mots « force » et « impact » sont les deux termes qui ouvrent l'édition de l'Observatoire mondial des coopératives de cette année, et il semble qu'ils qualifient parfaitement les trayaux que l'Alliance a menés au cours de l'année écoulée.

La cinquième édition de l'Observatoire mondial des coopératives constitue une référence pour mesurer l'ampleur du mouvement coopératif, à l'échelle mondiale. Cette année, un chapitre consacré au capital coopératif a été ajouté, puisque ce sujet attire de plus en plus l'attention des coopératives en quête de croissance.

Au vu de la réussite que fut l'étude menée en 2014 sur le capital coopératif, l'Alliance a approfondi son expertise dans le domaine. Lors de notre conférence mondiale à Antalya, nous avons publié notre rapport « Capital Conundrum for Co-operatives », qui examine les options dont disposent les coopératives pour acquérir des capitaux à long terme sans pour autant sacrifier l'appropriation des membres. À l'instar de son prédécesseur, le rapport « The Capital Conundrum » trouve sa source au sein du Comité d'experts de l'Alliance. Nous sommes fiers des groupes de réflexion de l'Alliance, et nous remercions les délégués de nos membres qui siègent dans ces comités et offrent leurs compétences et leur engagement.

Le Plan d'action pour une décennie coopérative témoigne également de l'incroyable esprit de leadership qui règne à l'Alliance. Celui-ci a été lancé en 2012 et entre désormais dans sa deuxième phase. Notre plan stratégique examine pour l'instant comment des plans de solidarité peuvent contribuer à maximiser les investissements opérés par les coopératives dans le mouvement lui-même.

Au niveau des adhésions, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'Alliance représente aujourd'hui des membres issus de plus de 100 pays. La croissance stable des adhésions est la preuve que les coopératives prennent conscience de leur potentiel à s'étendre au-delà des frontières, et à influencer le pouvoir législatif.

Tout comme le capital coopératif, l'existence de cadres juridiques propices aux coopératives est un domaine d'action important. Consciente de la diversité des cadres juridiques qui existe au niveau mondial, notre rapport « Doing Co-operative Business », évalue et compare les environnements favorables aux coopératives, dans le monde. Afin de boucler la boucle pour ce qui est d'étendre notre influence aux plateformes décisionnelles mondiales du monde des affaires, notre délégation au B20 a réussi à faire inclure les coopératives dans les recommandations finales à l'intention du G20, et ce suite aux efforts déployés depuis 2013.

La reconnaissance croissante des coopératives d'un point de vue juridique est perceptible dans l'établissement du partenariat entre l'Alliance et la Commission européenne. Nous avons hâte que les régions de l'Alliance mettent à profit l'incroyable soutien de la Commission européenne afin que leurs membres soient en première ligne du développement durable.

Nous sommes ravis de voir que le mouvement coopératif grandit, tant au niveau de sa réussite commerciale et de sa pertinence au niveau communautaire, que de la reconnaissance dont il jouit mondialement. Les coopératives sont dans une période pleine de promesses et, grâce à votre soutien, et à celui de vos membres, nous concrétiserons la vision 2020.

Salutations coopératives,

Charles Gould Directeur général

Alliance Coopérative Internationale

Conseil d'administration de l'Alliance







































Avenue Milcamps 105 1030 Bruxelles, Belgique Tél.: + 32 2 743 10 30 Fax: + 32 2 743 10 39 E-mail: ica@ica.coop www.ica.coop

Bureau mondial Bureaux régionaux

Cooperatives Europe Bruxelles, Belgique Tél.: +32 2 743 1033 E-mail: info@coopseurope.coop www.coopseurope.coop

Afrique

Nairobi, Kenya Tél: +254 20 232 3489 and +265 600 7628 E-mail: ica@icaafrica.coop www.icaafrica.coop

Co-operatives of the Americas

San José, Costa Rica Tél.: +506 2296 0981 E-mail: member@aciamericas.coop www.aciamericas.coop

Asie-Pacifique

New Delhi, Inde Tél.: +91 11 2688 8250 E-mail: info@icaroap.coop www.icaroap.coop

Rapport annuel



www.ica.coop



Message de la présidente Monique F. Leroux

Chers collègues,

L'Alliance a célébré son 120e anniversaire, nous entrons ainsi dans une période de nouveaux défis mondiaux, où les nouvelles technologies sont plus importantes que jamais. Les questions liées au changement climatique et à l'environnement se font maintenant si pressantes que nous, en tant que société, avons besoin d'apporter des changements concrets à notre manière de vivre. De nouveaux marchés sont en train de s'ouvrir et il est plus que jamais fondamental d'innover si nous voulons garantir la croissance de nos coopératives. La confiance accordée à nos institutions est fragile à une époque où nous sommes confrontés à de nombreux défis dans le monde entier, défis tels que la sécurité alimentaire, la crise de l'emploi, l'accès à la sécurité sociale, la pauvreté et l'inclusion financière. Notre monde change et notre mouvement coopératif mondial peut faire la différence en contribuant à un développement durable pour les générations futures.

Le modèle coopératif dispose d'un type de gouvernance et de valeurs uniques, selon lesquels les personnes doivent venir avant le profit. Nos entreprises peuvent agir là où d'autres ne sont pas en mesure de le faire si facilement, pendant une crise humanitaire par exemple, ou afin de garantir le développement social et économique durable de nos communautés. Nous représentons le troisième pilier de notre économie mondiale. Nous veillons à ce que notre société évolue selon les besoins des personnes. Le fait que nous complétons les secteurs privés et publics permet à nos communautés de contribuer à l'économie mondiale. Nous devrions accepter pleinement cette responsabilité.

Le centre de mon programme pour l'Alliance est composé de trois verbes - Unir, Promouvoir et Développer. Nous devons nous unir afin de pouvoir faire la différence. En tant qu'individus, nous faisons déjà une grande différence dans nos communautés, mais en nous unissant, nous commençons à entrevoir l'éventuel impact que nous pouvons avoir ensemble sur les questions mondiales. Nous devons également promouvoir le modèle coopératif qui garantit un futur juste et équitable à notre société. Il s'agit d'un modèle d'entreprise créé afin de répondre aux questions les plus pressantes de nos communautés. Enfin, nous devons continuer à développer et à accroître notre contribution en faveur d'un développement plus durable.

Nous avons beaucoup évolué depuis le lancement du Projet, stratégie pour une décennie coopérative. Nous avons travaillé dur afin de créer un cadre de travail légal d'application pour les coopératives et de résoudre le problème du capital coopératif. Comme nous entamons la deuxième phase de notre plan stratégique, nous devons nous assurer de disposer des bons outils afin de réaliser nos ambitions. C'est pour cela que nous avons entamé une discussion avec le Conseil afin de mieux supporter ses membres et de continuer à contribuer efficacement à la croissance de notre mouvement coopératif mondial. L'accord de partenariat civil nouvellement signé avec la Commission européenne constitue une étape importante, à la fois pour l'Alliance et pour le mouvement. Je suis enthousiaste de le voir avancer et de voir comment les régions où l'Alliance est présente bénéficient du développement de capacité que cela amènera. Je suis également fière de notre engagement et du travail accompli pour que notre mouvement agisse de concert avec les Nations Unies et les organisations internationales dans les domaines du travail, de l'alimentation et de l'agriculture. Cette année, notre mouvement écrira l'histoire en s'engageant pour la première fois en faveur des Objectifs de Développement Durable devant les représentants de l'ONU à l'occasion du Sommet international des coopératives. Cet engagement viendra compléter nos engagements que vous avez partagé sur la plateforme de l'Alliance et définira nos actions afin de construire ensemble un monde meilleur.

Nous avons déjà accompli de nombreuses choses en termes de reconnaissance mondiale et de création de conditions favorables afin de soutenir notre croissance. Aujourd'hui, alors que nous entamons ce nouveau chapitre, nous devons nous unir et agir de concert afin d'avoir un impact mondial sur ces questions pressantes. Notre capacité à contribuer influencera le monde de demain.

Construisons ensemble un monde meilleur.

Alliance Coopérative Internationale